

# FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est  
du 19 janvier 2018

**Vendredi 19 janvier a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Grand-Est à Strasbourg. Voici tout d'abord l'édito de Force Ouvrière, par Henri Weiken, élu FO à Strasbourg :**

## QUEL AVENIR POUR LES INSTANCES DE NOTRE ENTREPRISE ???

*Alors que le calendrier de nos futures instances représentatives du personnel "colle" avec la publication des ordonnances Macron, nous nous retrouvons de fait à "essayer les plâtres" des nouvelles dispositions.*

*Certes, cela aurait pu être évité si un accord avait été signé **avant** que ces ordonnances ne voient le jour. Nous aurions alors préservé une organisation à la hauteur de nos attentes. Au lieu de cela, nous voilà désormais avec des propositions que nous estimons au rabais pour garantir un bon travail en proximité.*

*Une fois que cela est dit, faut-il se réjouir que ce qui se présage ? Évidemment que non ! Si les choses devaient rester en l'état, que penser d'un système dans lequel il ne resterait plus que 4 personnes dans chaque antenne pour assurer des missions semblables à celles des DP et des CHSCT d'aujourd'hui ? Et surtout, que penser d'un dispositif "dégradé" pour la future gestion des ASC ?*

*Il faut que la direction reconnaisse que instances, élus, et organisations syndicales sont utiles pour aider à régler de nombreux problèmes (et contribuer à permettre un climat social de qualité). Et qu'elle reconnaisse aussi que, en l'état, c'est clair, nous ne serions plus en mesure d'effectuer ces missions correctement...C'est donc toute l'entreprise qui en pâtirait.*

## **I/ INFORMATIONS SUR LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL AU SEIN DE L'EX-POLE NORD-EST**

Les mandats des élus ont été prorogés jusqu'au mois de juin. Les négociations ont démarré au début du mois de janvier et vont durer quelques mois.

La première phase consiste à définir pour le réseau régional un CSE unique et des représentants de proximité (entre 4 et 5 par antennes) Le périmètre sera celui déjà couvert par les CHSCT et les DP.

Dans un deuxième temps, on négociera les moyens de crédits d'heures pour le CSE unique. Ensuite, un CSE central remplacera le CCE .

Concernant la filière, le personnel support RH et la finance, ces derniers pourraient être rattachés au CSE du siège, mais les élus FO négocient pour que ces salariés continuent à pouvoir bénéficier des activités proposées sur leurs sites.

Pour les ASC, le même volume du personnel administratif est prévu avec une répartition par antenne (un mi-temps dans chacune d'elles).

Reste le point « Restauration », la direction dit avancer sur le sujet et reviendra avec de nouvelles propositions.

## **II/ INFORMATION/CONSULTATION SUR LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION DE FRANCE TELEVISIONS**

Les élus déplorent que les documents leur soient parvenus à la veille alors qu'ils étaient en réunion préparatoire.

A contrario, la direction (C.LEFEVRE) trouve que les échanges, au national ont été fructueux et qu'il y a des avancées notables.

Les élus demandent qu'une Commission Filière soit réunie rapidement, et avant le CE du mois de février.

Afin que les points récurrents aux interrogations et aux inquiétudes des salariés soient détaillés. Il pourra être notamment question des rattachements des emplois, des avenants aux contrats etc...

La direction se veut rassurante et précise que des informations régulières seront faites dans tous les CE afin de répondre à toutes les interrogations des salariés...

Par la voix de Cécile Lefevre, la direction rappelle qu'il n'y aura ni mobilité contrainte, ni licenciement.

Par ailleurs, les conditions de résidence sont maintenues et les frais de déplacements seront toujours pris en charge.

Une réflexion est menée pour un éventuel déménagement du site de Lambersart, du fait de travaux importants à faire.

La direction a assuré que personne ne sera contraint de signer l'avenant. Dans le cas où le salarié refuse l'avenant, il y'aurait alors un engagement unilatéral de la part de la direction.

La direction affirme une nouvelle fois qu'il n'y aura aucune mobilité contrainte ni aucun licenciement.

### **III/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION MIXTE DU 6 DECEMBRE**

- A. Bilan de l'emploi au 31 mars au 30 juin 2017
- B. Situation de l'emploi permanent au 31 octobre 2017 au sein 3 des directions régionales.
- C. Information/consultation sur le bilan social 2016 au sein de l'ex pôle Nord-Est

Voyez le compte-rendu de la commission [ICI](#)

Après lecture du compte-rendu, les élus ont décidé de ne pas rendre d'avis sur le bilan social 2016.

### **IV/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSIONS SPECIALE ASC DU CE**

La réunion a été organisée à la suite de quelques dysfonctionnements.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité : celui du contrôle des dépenses du secrétaire et de la trésorière pour les dépenses au-dessus de 500 Euros. D'autre part, concernant l'année 2018, il a été décidé que les dépenses pour les activités sociales et culturelles de la seconde partie de l'année seraient engagées.

Les points à l'ordre du jour sur le renouvellement de l'appel d'offres sur le gardiennage et le nettoyage ont été reportés au prochain CE, faute d'intervenant.

## **Prochain CE à Strasbourg le 20 février**



**Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken,**